

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 5 décembre 2022

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2022-072

Don manuel d'une œuvre - Intégration au patrimoine de la commune

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 22/11/2022

Étaient présents : 18

Mme CABRERA Marie (Le Maire)

Mme AURICHE Christine

M. GUARDIA Georges

Mme BORDES Corine

M. CONTON Bernard

M. MOGLIA Adrien

Mme CAZORLA Anaïs

M. BATLLE Olivier

M. CAMPA Pierre

Mme BORNAREL Chantal

M. ROMANO Vincenzo

M. LOPEZ Jean

Mme MOLINA Elisabeth

M. GARCIA Sylvain

M. REVARDY Louis

M. STEFAN Robert

Mme NATIVEL Marie-Claire

M. ROBERT Ludovic

Étaient représentés : 09

Mme POHYLSKI Marjorie excusée a donné procuration à M. Bernard CONTON

Mme TAULERE Marie-Antoinette excusée a donné procuration à Mme Christine AURICHE

M. GUILLOY Jean-Marie excusé a donné procuration à M. Vincenzo ROMANO

Mme MARTINEAU Nelly excusée a donné procuration à Mme Marie CABRERA

M. BEN ABDESLEM Kadi excusé a donné procuration à M. Georges GUARDIA

M. LEHMANN Emmanuel excusé a donné procuration à M. Olivier BATLLE

Mme FERNANDEZ Elodie excusée a donné procuration à M. MOGLIA Adrien

Mme FERNANDES Jennifer excusée a donné procuration à Mme Anaïs CAZORLA

M. AYBAR Patrice excusé a donné procuration à Mr Ludovic ROBERT

Était Absent : /

Monsieur CONTON Bernard a été désigné comme Secrétaire de Séance.

Nombre de membres présents :	18	Nombre de procurations :	09	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	----	-------------------	---	---------------------	----

Madame le Maire expose que :

.../...

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20221205-DEL2022-072-DE
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Séance du 5 décembre 2022

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2022-072

Don manuel d'une œuvre - Intégration au patrimoine de la commune

.../...

A l'issue de l'exposition culturelle « Symbiose » de la Casa Carrère qui a eu lieu courant octobre 2022, Christelle ROMULUS, artiste-peintre, a souhaité faire don manuel, consenti à titre gracieux, d'une de ses œuvres à la commune : un tableau aquarelle de dimensions 53x43 cm d'une valeur estimative de 440 € (Quatre cent quarante euros).

Autodidacte, portraitiste et coloriste, Christelle ROMULUS est inspirée par l'abstraction lyrique et poétique, recherchant sensations, émotions, perceptions qui imitent le fonctionnement fondamental de nos vies terrestres où tout s'articule autour de la lumière.

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'une convention de donation d'une œuvre sera signée avec l'artiste Christelle ROMULUS pour le don de cette aquarelle.

Le donataire s'engage à exposer le tableau dans un espace public pour qu'il puisse être vu du plus grand nombre.

Cette œuvre sera inscrite à l'inventaire du donataire après approbation du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à accepter le don manuel mentionné ci-dessus ;
- **DIT** que l'œuvre sera intégrée au patrimoine communal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le secrétaire de séance,



Pour copie conforme,

Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20221205-DEL2022-072-DE
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022